Al-Islam.org
Ahlul Bayt Digital Islamic Library Project
Published on *Al-Islam.org* (https://www.al-islam.org)

Étape 3: Les origines du Chiisme

Les points à étudier à cette étape, se classent également dans une succession logique, après les explications de la seconde étape. Si la Divinité, la Prophétie et la Religion selon le Chiisme, les objectifs de cette école et les termes spéciaux de la culture chiite, sont éclaircis, on ne confondra plus les origines et les références du Chiisme avec celles des idéologies extrémistes.

A cette étape, il faut étudier trois points: Les références, l'identité et les origines du Chiisme. L'Imâmat et l'Occultation de l'Imam seront aussi abordés à cette étape, bien qu'ils concernent l'étape précédente.

I. Les références du Chiisme

Les wahhabites prétendent que les croyances chiites viennent de la religion zoroastrienne, du Judaïsme et du Christianisme. Or s'ils avaient étudié les étapes précédentes, ils auraient compris que tous les principes du Chiisme ont leur source dans le Coran et les Traditions et se réfèrent à des documents historiques et pertinents.

Les wahhabites ont l'habitude de juger rapidement avant d'analyser les sens et les croyances. S'ils avaient cherché à comprendre les avis théoriques et pratiques du Chiisme imâmite, ils se seraient rendu compte que le Chiisme s'inspire directement du Coran et de la Tradition, et n'auraient pas accusé les chiites de sorcellerie ou de magie.

Les wahhabites mettent le Chiisme au même plan que l'Extrémisme et s'imaginent que ces deux groupes ont les mêmes références. Sachant que les égarements des extrémistes viennent de la pensée zoroastrienne, juive et chrétienne, ils concluent que les croyances chiites en dérivent aussi, même s'ils reconnaissent parfois qu'il existe une certaine distance entre ces deux idéologies.

II. L'Imâmat dans le Chiisme

Les raisons de l'Imâmat sont le Coran et la Tradition. C'est pourquoi l'Imâmat est interprété comme un bienfait de Dieu à l'Humanité, qu'Il a présenté à la communauté par l'intermédiaire de Son Envoyé.

L’Imâmat n’est pas le résultat de l’imagination des chiites ou le résultat des oppressions subies par la Descendance Immaculée du Prophète. L’Imâmat des douze Imams a été présenté dès la naissance de l’Islam, dans beaucoup de textes, avec des documents sérieux, et n’a rien à voir avec la situation du 4ième siècle de l'hégire ou des siècles suivants.

Les musulmans sunnites et chiites sont unanimes sur le fait que le Noble Prophète a présenté douze successeurs, et les hadiths à ce sujet se trouvent dans les livres de Bukhârî, Muslim et des dizaines de narrateurs de hadiths qui vivaient avant le 4ième siècle. Les musulmans étaient au courant de ces hadith bien avant la naissance de tous les Imams. Ces hadith ont joué un grand rôle dans l'intérêt du peuple pour l'instauration du gouvernement des Imams et c’est pourquoi les sultans tyranniques, pour protéger leur pouvoir, essayaient de les cacher, de les emprisonner, de les supprimer ou de les imiter, du moins en apparence.

J’ai cité dans mon livre "**Mon passage du Wahhabisme au Chiisme"** les raisons de l’Imâmat (régence spirituelle des Imams). Or les wahhabites attribuent ces textes de hadiths aux extrémistes ou à l'imagination des Chiites, et ont oublié qu’ils se trouvaient dans beaucoup de livres sunnites de références.

Ils sont incapables d'étudier profondément ces hadiths, sur lesquels sont d'accord tous les musulmans, malgré leurs autres divergences, et ne se donnent pas la peine de consulter les sources chiites ni d’examiner leur présentation de l’Imâmat. C'est alors dans une totale ignorance de ces questions, qu'ils prétendent que la croyance en l'Imâmat est une invention des extrémistes et des zoroastriens !!!

D’après moi, les deux éléments qui ont provoqué l’essor du Chiisme duodécimain, sont le hadith de **Thaqalayn** et le hadith des douze **Imams**. Les wahhabites ne pourront atteindre les autres vérités du Chiisme tant qu’ils n'auront pas saisi le sens de ces deux hadiths.

Le célèbre écrivain wahhabite, Muhammad Alî Bâr, dans son livre "**al-Imam Ali ur-Rizâ Wa Risâlatuh ut-Tayyiba**" au sujet du hadith de Thaqalayn écrit:

"Muslim dans son Sahîh1, cite de Zayd-ibn-i-Arqam, que le Saint Prophète leur a prononcé un discours près d’un étang nommé **Khûm**, sur la route entre la Mecque et Médine. "Après avoir loué Dieu et nous avoir donné des conseils, il a déclaré:

“**Ô mon peuple ! Je suis un homme comme vous, et dans peu de temps, l’ange de la mort, Israël, selon la volonté divine, viendra à moi et j’accepterai son invitation. Je m’en vais en vous laissant deux choses de grand prix: Le livre de Dieu dans lequel il y a clarté et guidée, suivez-le donc**”, il nous a encouragés à suivre le Coran, puis il a ajouté: “**et les membres de ma Famille. Jurez par Dieu, que vous ne les oublierez jamais !**” et il a répété trois fois cette phrase.

Ce hadith existe dans le Sunan-i Tarmidhî 2. Zayd-ibn- Arqam rapporte encore du Noble Prophète, ces paroles:

“**Je vous laisse deux choses, l’une est plus lourde que l’autre. Si vous les suivez, vous ne vous égarerez jamais, le livre de Dieu, descendu du ciel sur terre, et mes descendants, les gens de ma Famille. Sachez que ces deux choses ne se sépareront jamais jusqu’au jour où elles me rejoindront auprès du Bassin de Kawthar. Voyez ce que vous ferez après moi, avec elles** !”

Il est étonnant que beaucoup d’oulémas et d’orateurs contemporains, ne soient pas informés du fait que Muslim et Tarmidhî avaient apporté cet hadith, et que Hâkim dans son Mustadrak et Ahmad dans son Sahîh, l’avaient certifié, ou invoquent leur ignorance de l’existence de cet hadith.

Au lieu de présenter ces livres, ils se réfèrent au " **Kitâb il-Ilâh Wa Sunnatî**", bien que la citation du **Mûtâ'** de Mâlik soit faible et que la chaîne de transmission de son document soit interrompue. S’ils veulent se référer à cet hadith, il convient de présenter les deux en même temps, le premier ayant des sources sûres et le second ayant des preuves douteuses, et ne pas cacher le hadith correct, cela serait une malhonnêteté scientifique et intellectuelle, et Dieu et son Prophète ont toujours averti du danger que représentent les dissimulateurs.

Le grand savant, Muhammad Nâsir Albânî, dans son livre nommé **Silsilat ul-Ahâdîth us-Sahîha** écrit:

Hadith de Itrat: Mon peuple ! Je vous confie deux choses: le livre de Dieu et ma descendance, les Gens de ma Famille. Si vous y recourez, vous ne vous égarerez jamais.

C’est un hadith juste et nous pouvons prendre la citation de Zayd-i bn-i Arqam à témoin, pour en démontrer l’authenticité. Muslim dans son Sahîh 3, Tahâvî dans le livre de Mushkil ul-Âthâr4, Ahmad5, Ibn-i Abî Âsim dans le livre de Kitâb us-Sunna6 et Tabarânî7, ont tous rapporté ce hadith de Yazîd Ibn-i Hayyân-i Tamîmî. Ahmad8, Tabarânî9 et Tahâvî l’ont cité de nouveau. Alî Ibn-i Rabî ' a rapporté que Alî avait dit: "J’ai vu Zayd-ibn-i Arqam et je lui ai demandé: "Est-ce que tu as entendu le Saint Prophète dire qu’il nous laissait deux choses: le livre de Dieu et sa descendance. Il m’a répondu: “Oui.

L'authenticité de ce hadith est indiscutable et il existe d'autres narrateurs qui l’ont cité, comme Tabarânî10, Hâkim11 et Dhahabî qui en ont confirmé l'authenticité. L’autre preuve de l'authenticité de cet hadith est la citation de Atîyyiy-i Ûfî qui le rapporte d’Abu Sa'îd-i Khidrî:

“**Je vais mourir dans peu de temps, je partirai en vous confiant deux choses, l’une est plus lourde que l’autre; Si vous les suivez, vous ne vous égarerez pas; le Livre de Dieu qui a été envoyé du ciel sur terre et ma descendance, les Gens de ma Famille. Dieu m’a annoncé qu’elles ne se sépareront jamais jusqu’au moment où elles me rejoindront auprès du bassin de Kawthar**”.

Ahmad12, Ibn-i Abî 'Âsim13, Tabarânî14 et Diylamî 15 ont aussi mentionné cette citation.

Dâr-i Qutnî16, Hâkim17 et Khatîb dans le livre de jurisprudence islamique18, ont apporté d'autres témoignages dont Dhahabî en a confirmé plusieurs.

"J’ai fait un voyage aux pays arabes. Au Qatar, j’ai rencontré certains docteurs, et l’un parmi eux m’a

offert le livre qu'il avait écrit pour décliner l'autorité du hadith de Thaqalayn. En lisant ce livre, je me suis aperçu qu'il était très inexpérimenté en science de hadith. Il y avait entre autres, deux erreurs que je lui ai fait remarquer:

I. Pour trouver les références du hadith, il s'était référé à certains livres de vulgarisation et avait négligé de nombreux documents de références beaucoup plus sérieux.

II. Il n'avait pas du tout recouru aux paroles des narrateurs de hadiths et n'avait pas fait attention à la règle de"**inn al-hadîth iz-za'îf, yutaqawwî bi kithrat it-turuq**" qui stipule que dans le cas d'un hadith faible, la multiplicité de narrateurs et de chaînes de transmission, et l'existence de documents justes, en compensent la faiblesse.

J'avais entendu dire qu'un de ces docteurs, au Koweït, avait écrit une thèse pour réfuter le hadith de Thaqalayn. Mais, j'en devins sûr quand je reçus une lettre qui me critiquait pour avoir cité le hadith "faible" de Thaqalayn dans mon livre " **Sahîh udj-Djâmi' us-Saghîr"**. L'écrivain de cette lettre avait repris les arguments du docteur koweïtien. Mon livre l'avait beaucoup étonné, Je lui ai répondu et demandé de chercher l'erreur de l'auteur koweïtien. En outre l'erreur de mon interlocuteur était qu'il n'avait pas fait la distinction nécessaire entre un professionnel et un novice, erreur que beaucoup commettent, en se référant à des livres de vulgarisation. **Que Dieu nous protège** !

Après cette citation d'Albânî, les wahhabites qui se réfèrent encore au livre du docteur Alî Ahmad Sâlûs au sujet du hadith "Thaqalayn" et en multiplient les éditions, devraient comprennent que ce docteur n'a aucune spécialité dans la science des hadiths et des narrateurs de hadiths et que les déclarations d'Albânî ne laissent aucun doute sur la médiocrité de son livre.

III. L'identité du Chiisme

On ne peut connaître la pensée exacte d'une religion sans en étudier le contenu. Or le Wahhabisme choisit la méthode inverse et dénonce les racines "zoroastriennes" du chiisme, sans aucune analyse ni aucune recherche.

La connaissance du chiisme, dépend d'une étude chronologique précise que nous étudions à cette phase du travail. Il est très étonnant que certains prétendent que le Chiisme serait d'origine persane alors que son origine se situe dans la culture arabo-islamique.

Je démontrerai par la suite, que les premiers chiites étaient tous arabes, alors que la majorité des Iraniens étaient sunnite, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle Ibn-I Khaldûn en a fait la louange dans sa célèbre introduction. Ce n'est que plus tard que les Iraniens ont délaissé le Sunnisme au profit du Chiisme.

Après avoir montré que l'interprétation de la Divinité et de la Prophétie dans le chiisme s'inspirait du Coran et des Traditions ainsi que les prescriptions religieuses et la jurisprudence chiite, qu'il n'y avait

aucune distance entre les objectifs décrits dans le Coran et les Traditions, et les buts du Chiisme, que les références théoriques et cultuelles du Chiisme s'inspiraient du Coran et des Traditions et que la vérité de l'Imâmat dans le Chiisme était exactement celle qui est décrite dans le Saint Coran, le résultat est qu'il est impossible de séparer le Chiisme de l'islam.

Si l'on passe logiquement d'une étape à l'autre, cette conclusion sera inévitable, par contre un survol rapide de la question, pourrait conduire à une confusion, comme cela a été le cas chez les Wahhabites, entre le chiisme et les positions extrémistes de certaines sectes.

IV. L'origine du Chiisme

La confusion entre la naissance du Chiisme et l'apparition de sectes extrémistes, provient de l'ignorance des wahhabites des aspects différents de ces deux idéologies, et du fait que les wahhabites ne s'appuient pas dans leur recherche, sur une démarche rationnelle. Les pensées extrémistes sont apparues dans un milieu influencé par les mythes zoroastriens et les superstitions chrétiennes et juives. Comment peut-on tenter d'assimiler ces deux formes de pensées ? Cependant, les wahhabites qui n'étudient pas les textes de base du Chiisme, et même ceux des sunnites au sujet du Chiisme, négligent la première personne, c'est à dire le Saint Prophète, qui a annoncé la succession au pouvoir, de l'Emir des croyants, Hazrate Ali, que le salut de Dieu soit sur lui. Ils attribuent à Abdullâh bin Sabâ, l'invention du Chiisme et déclenchent ainsi un processus idéologique qui confond le Chiisme et l'Extrémisme.

Or, il existe un point sur lequel tous les oulémas sont d'accord, à savoir que le premier à avoir divinisé l'Emir des croyants, était bel et bien Abdullâh bin Sabâ. Les wahhabites effacent le mot de divinité dans la référence et prétendent que le premier à avoir attribué la succession du Prophète à l'Emir des croyants, était Abdullâh bin Sabâ qui aurait ainsi" inventé" le Chiisme.

Dans le livre" Mon Passage du Wahhabisme au Chiisme", j'ai montré que les sunnites admettaient que le premier à avoir présenté l'Imam Ali comme successeur, était bien le Noble Prophète de l'Islam (Que le salut de Dieu soit sur lui). Cette confusion des wahhabites entre succession et divinité est à l'origine de leurs erreurs sur le Chiisme.

La succession de l'Emir des croyants s'explique par des raisons qui sont développées dans le Coran et les Traditions, et diffère totalement de l'idée de la divinisation de l'Emir des croyants, héritée des idéologies polythéistes.

Toutes ces erreurs des sectes wahhabites résultent de leur dérapage à l'étape de la connaissance du Chiisme et de ses croyances, avec en plus, l'infraction des wahhabites à la démarche logique indispensable dans une réflexion sérieuse. Des chercheurs sunnites et wahhabites se sont rendu compte de cette erreur.

Beaucoup d'oulémas sunnites refusent d'attribuer la question de la succession à Abdullâh bin Sabâ et

précisent que les Compagnons avaient été informés de la succession de l'Imam Ali bien avant la naissance d'Abdullâh.

Les sunnites admettent que ce mythe a été développé par les wahhabites pour ternir l'image du Chiisme imâmite et pour faire croire à des gens non spécialisés, que le fondement la pensée chiite, c'est-à-dire le Califat direct de l'Emir des croyants après le Saint Prophète, aurait été inventé par un juif.

Les raisons de l'apparition du Chiisme

Lors de mes recherches sur le sens de l'Imâmat dans le Chiisme, j'ai trouvé beaucoup de raisons montrant que le recours des chiites aux douze Imams se fondait sur des preuves solides provenant du Coran et des Traditions.

Avant d'analyser le principe de l'Imâmat dans le Chiisme, il faut exposer les raisons de l'amitié et du respect des chiites pour l'Imâmat et les Saints Imams.

Quand nous aurons prouvé que l'amitié des chiites pour les Imams et leur recours aux Imams, s'inscrivent dans leur reconnaissance des hadiths de Thaqalayn et de celui des douze Imams, et que leur recours aux Imams vient après leur recours au Coran, nous pourrons facilement en déduire que les causes de la naissance du Chiisme sont fondamentalement différentes de celles de l'apparition de l'idéologie extrémiste.

Les wahhabites ne partagent pas ce point de vue, car ils ont mélangé ces deux idéologies et il faut qu'ils passent par la première étape de la démarche présentée par ce livre pour se libérer de cette erreur.

Comment présenter les particularités du Chiisme aux wahhabites ?

Après avoir terminé notre explication sur la manière de présenter les vérités du Chiisme, nous pouvons commencer la discussion sur les particularités de cette école musulmane.

Il est nécessaire de faire remarquer trois points:

I. On ne peut comprendre les particularités du Chiisme qu'après avoir bien compris les principes de cette école dont j'ai donné un bref aperçu.

II. Il existe un certain nombre de particularités que tous les oulémas chiites et sunnites, ont exposées pour définir l'appartenance à l'Islam, et il y a un certain nombre de particularités que seuls les wahhabites exigent, pour être reconnu comme faisant partie de la communauté islamique. Certains n'ont pas distingué ces deux aspects, considèrent toutes les croyances wahhabites comme des principes fondamentaux de l'Islam et accusent les autres sectes de mécréance.

III. Il est évident que les adeptes du Wahhabisme ne distinguent pas les particularités du Chiisme de celles de l'Extrémisme et attribuent même certaines idées des sectes extrémistes aux chiites. J'ai mentionné cela en détail, dans mon livre "Mon Passage du Wahhabisme au Chiisme". Je me contenterai de présenter ici trois particularités du Chiisme

1ièreparticularité: L'équilibre des chiites dans leur amour et leur respect à l'égard de la Famille du Prophète.

2ième particularité: Le réalisme du Chiisme au sujet des Compagnons du Prophète.

3ième particularité: L'Occultation du douzième Imam selon le Chiisme.

Particularité 1

L'une des particularités les plus importantes du Chiisme, est qu'il évite les excès, cela a eu une grande influence dans ma conversion au Chiisme. Quand j'étais wahhabite, je pensais que les sunnites avaient un point de vue modéré sur les Gens de la Famille du Prophète. Après avoir lu le livre du doyen sunnite, Ibn-i Aqîl-i Shâfi'î, "**Al-Itab idj-Djamîl Alâ Ahl idj-Djarh-i Wat-Ta'dîl"**, je me suis rendu compte que l'avis de certains savants sunnites sur les Gens de la Famille n'était pas si réaliste et si modéré que je l'imaginais et qu'au contraire, les chiites se montraient beaucoup plus réalistes et plus modérés sur cette question.

Il faut remarquer que, bien que les sunnites rejettent les points de vue extrémistes et nasibîs[19] très excessifs, et les détestent, ils ont parfois une position négative au sujet des Membres de la Famille prophétique. Bien qu'ils croient aux paroles du Prophète concernant sa Descendance et considèrent le recours aux Gens de la Famille prophétique comme une recommandation de l'Islam après le recours au Coran, ils s'adressent à d'autres et agissent pratiquement et verbalement, contre les Descendants du Noble Prophète.

Les chiites quant à eux, rejettent toute exagération des qualités des Membres de la Famille prophétique et toute hostilité contre eux, s'adressent à eux et respectent leur enseignement, comme l'a conseillé le Prophète.

Ce qui distingue les chiites des sunnites, est leur avis au sujet des Membres de la demeure prophétique.

Ce point est tellement important qu'il a donné naissance à des habitudes tout à fait différentes entre ces deux écoles et a gommé beaucoup de leurs points communs. Grâce à Dieu, je me suis converti au Chiisme et j'ai abandonné le Wahhabisme.

Particularité 2

Le Chiisme voit les Compagnons tel qu'ils sont réellement, tient compte de leur nature humaine et considère qu'ils étaient, comme les autres êtres humains, susceptibles de faire des erreurs.

J’espère que les wahhabites ne considéreront pas cet avis comme une critique de la justice des Compagnons et qu’ils prendront en considération l’essentiel du débat, car je sais qu'ils ont peur de ce sujet et acceptent difficilement des idées qu'ils ressentent comme des attaques directes.

Je souhaite qu’ils acceptent de participer à cette discussion sans préjugés et en faisant uniquement attention à son contenu.

Je dois faire remarquer que les chiites refusent la justice absolue de tous les Compagnons, mais non la justice relative de certains d'entre eux.

Mon expérience personnelle en tant qu’ancien wahhabite, m'a appris que les wahhabites accordaient beaucoup d'importance au titre d'une discussion, cela provoque parfois des querelles très sévères qui auraient pu être évitées par un simple changement de nom. Ils refusent de lire certains livres à cause de leur titre mais les liront volontiers sous un autre titre. Il faut donc se montrer vigilant dans notre façon de les aborder.

Pendant tous mes débats avec eux, j’évite d'employer le mot "**Chiisme"**, parce qu’ils détestent ce mot. Au lieu de "Chiisme", j’utilise le terme **Duodécimain** pour qu'ils acceptent de prendre part à la discussion.

Il ne faut jamais engager une discussion sur les Compagnons avant de parler du hadith "Thaqalayn", car leur croyance en la justice des Compagnons, est une des raisons de leur opposition au hadith. Si on arrive à expliquer le hadith "Thaqalayn", la question des Compagnons se résoudra spontanément.

D’autre part, il ne faut jamais parler du hadith de **Ghadîr** avant celui de **Thaqalayn**, parce que dès le début de la discussion sur le hadith de Ghadîr, les wahhabites détournent la discussion sur la question des Compagnons et l’événement de **Saqîfa**, pensant qu’il existe une relation entre les deux. De plus, beaucoup d’entre eux croient que toute discussion sur le hadith de Ghadîr, est inutile de nos jours, alors qu'ils n'ont pas le même avis sur le hadith Thaqalayn, qu'ils considèrent en relation directe avec l’autorité religieuse des Gens de la Famille prophétique.

Je n’ai aucunement l’intention de remettre en question le hadith de Ghadîr, je veux simplement dire qu’au cours de ces discussions, il faut tenir compte de la façon de penser des Wahhabites, pour les aider à se libérer de ce genre de préjugés et des problèmes qu'ils entraînent.

Un wahhabite, sans avoir compris le hadith de Thaqalayn, est incapable de saisir le sens du hadith de Ghadîr, c’est pourquoi j’en ai retardé la discussion.

Ce changement ressemble à ce que j’avais signalé auparavant au sujet de la priorité qu'il fallait accorder à la présentation des versets de **Tathîr** et de **Mubâhili,** sur le verset de la **Wilâyat,** car pour les wahhabites, il existe une relation étroite entre le verset de la Wilâyat et la question des Compagnons. Si la question des Compagnons n’est pas résolue, ils ne peuvent comprendre le hadith de Ghadîr. Par

contre, présenter le verset de Tathîr et le hadith Thaqalayn avant le hadith de Ghadîr, permet une meilleure disposition des wahhabites à écouter nos explications sur le hadith de Ghadîr, le verset de Wilâyat et la question des Compagnons.

L'attitude des wahhabites et celle des sectes extrémistes, au sujet des Compagnons, sont deux exemples de points de vue excessifs. Le Chiisme a lui, un avis modéré sur cette question et ne considère pas tous les Compagnons comme justes ou injustes.

Particularité 3

La croyance en l'Occultation du douzième Imam est une des idées les plus importantes du Chiisme, qui le distingue de toutes les autres écoles islamiques. Le Héros de cette absence transitoire mais très longue, est dans le chiisme, l'Intermédiaire entre le Créateur et les créatures.

Après la mission du Saint Prophète de l'Islam, le Chiisme a réussi à conserver vivante, la relation entre Dieu et les serviteurs, par le biais des Imams dont le dernier, bien qu'absent, **continue à faire profiter le monde de son amitié, comme le soleil qui réchauffe la terre de derrière les nuages**[20].

J'ai essayé de présenter cette croyance vitale d'une façon nouvelle aux wahhabites pour empêcher qu'ils ne soient froissés par les titres ou les termes de la discussion.

Pour moi, l'Occultation du douzième Imam est une vérité fondamentale, annoncée par le Noble Prophète 250 ans avant sa réalisation et en laquelle croient beaucoup de musulmans.

De plus, un grand nombre de hadiths rapportés du Prophète au sujet de l'Occultation ont été compilés que j'ai présentés dans le dernier chapitre de mon livre "Mon Passage du Wahhabisme au Chiisme".

La discussion sur l'Occultation de l'Imam avant celle de l'Imâmat n'est pas opportune car elle constitue une partie de la discussion de l'Imâmat et doit être entreprise après le hadith de Thaqalayn, également en relation avec l'Imâmat.

Il est absolument nécessaire d'observer l'ordre chronologique.

Comme je l'ai mentionné, ce livre est en quelque sorte, une introduction au livre plus détaillé que j'ai écrit sur mon Passage du Wahhabisme au Chiisme. Les points que j'ai signalés, pendant les trois étapes du livre, sont les points clés de notre discussion que j'expliquerai et analyserai en détail dans mon prochain livre et qui permettra aux lecteurs d'aborder ces discussions avec des idées plus claires.

1. – Livre de hadiths dignes de confiance selon les sunnites.
2. – Livre de hadiths dignes de confiance selon les sunnites.
3. – vol 7 p. 122–123.
4. – vol 4 p. 368.
5. – vol 3 p. 366–367.
6. – p. 1550–1551.

7. – p. 5026.
8. – vol 4 p. 371.
9. – p. 5040.
10. – p. 4969–4971/4980–4980/4050.
11. – vol 3 p. 109/148/533.
12. – vol 3 p. 14 / 17 / 26 / 59.
13. – p. 1553–1555.
14. – p. 2687–2679.
15. – vol 2 p. 45.
16. – p. 529.
17. – vol 1 p. 53
18. – vol 1 p. 56.
19. – Les sectes ennemies de la Descendance du Prophète.
20. – Hadith cité du Prophète que le traducteur a ajouté au texte.

Source URL:
https://www.al-islam.org/pour-un-dialogue-pacifique-dr-isam-al-imad/%C3%A9tape-3-les-origines-du-chiisme#comment-0